Colloque 5 avril 2018, Paris

JOURNÉE COGÉNÉRATION 2018

La cogénération gaz : un véritable enjeu de la transition énergétique ?

Bilan de la saison cogénération 2017-2018 Évolutions réglementaires et nouvelles dispositions applicables au 1^{er} avril 2018 Externalités et perspectives du parc français à l'horizon de la PPE 2018-2028

Cette 14^{ème} édition présentera comme chaque année le **bilan de la saison de chauffe** qui s'est achevée. Mais, à l'amorce de cette seconde période de programmation pluriannuelle de l'énergie, **la filière est confrontée à une évolution en profondeur de son environnement réglementaire** et a, plus que jamais, besoin de visibilité pour garantir sa pérennité.

Une étude menée par Artelys, avec de nombreux membres du Club Cogénération ATEE, a permis d'évaluer les externalités de la filière et conforte la pertinence de la **préservation des cogénérations gaz dans les mix énergétiques électrique et thermique**. La cogénération gaz reste à la fois un enjeu important pour les nombreux acteurs du secteur mais aussi un outil de qualité pour accompagner la transition énergétique.

À l'heure des grandes réflexions sur l'évolution du mix électrique français et de la publication par RTE de scénarios contrastés pour accompagner les décisions qui construisent le système électrique de demain, alors qu'on assiste à une refonte totale des dispositions de soutien et à un contrôle accru des filières aidées,

- > quelle place souhaite-t-on réserver à la cogénération à l'horizon de la PPE en 2028 ?
- > quelles sont les dispositions transitoires proposées aux cogénérateurs pour la période 2016-2017 ?

Cette journée abordera ces thématiques avec les pouvoirs publics et les acteurs clés de la filière.

JOURNÉE COGÉNÉRATION 2018

animée par Patrick Canal, Délégué général du Club Cogénération ATEE

9h00

Ouverture de la journée

Présentation de l'état des lieux de la filière cogénération gaz en France et contexte actuel de son déploiement.

Le contexte réglementaire de la cogénération gaz dans la transition énergétique :

- nouvelles dispositions applicables à la filière cogénération gaz dans le contexte des lignes directrices de la Commission européenne de 2014 et dossiers en cours d'instruction.
- nouvelles conditions de réception et de contrôle des installations et situations transitoires des cogénérations bénéficiant d'un Codoa déposé en 2016.

Jacques Besnault, Président du Club Cogénération

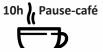
9h30

La cogénération à l'échelle de l'Europe

Situation en Europe de la cogénération gaz et politique énergétique européenne en faveur de cette filière.

Analyses nationales réalisées par Cogen Europe et inter-comparaison sur la cogénération gaz des différents pays de la communauté.

François Paquet, Directeur des affaires publiques, Cogen Europe



10h30

Le développement des cogénérations gaz en Allemagne. Un pays exemplaire ?

Situation de la cogénération alimentée en gaz naturel en Allemagne.

Dispositions adoptées en matière d'aides d'État par les allemands pour cette filière, pour les micro et mini cogénérations, de l'autoconsommation en résidentiel aux cogénérations industrielles.

Sven Rösner, Directeur, Office franco-allemand de la transition énergétique (OFATE)

11h00

Nouvelles dispositions contractuelles pour la cogénération

Bilan de la saison d'hiver 2017-2018 (statistiques globales dans le cadre de l'application des contrats C01 et C13), nouvelles dispositions contractuelles en vigueur en 2018, dossiers en cours d'instruction.

Olivier Pourret, Expert obligation d'achat, Direction de l'optimisation amont aval & trading, EDF

11h30

L'autoconsommation collective, un véritable enjeu de la transition énergétique

L'autoconsommation en basse tension avec une production d'électricité par cogénération.

Règles en vigueur, pertinence vis-à-vis du système électrique.

Didier Laffaille, Chef du département technique, CRE -Commission de régulation de l'énergie



1*4* h

Évolution des modalités de raccordements des cogénérations au RPD

Statistiques de raccordements de cogénérations au RPD, modalités de raccordement des installations, dispositions d'autoconsommation, transposition des grids codes européens.

Xavier Debold et François Prygiel, Enedis

14h30

La cogénération gaz analysée, un outil pertinent pour les nombreux objectifs de la transition énergétique

Principaux résultats de l'étude portée par 16 membres du Club et réalisée par Artelys pour identifier les externalités énergétiques, environnementales et réseau ainsi que des cogénérations gaz à l'horizon 2030.

Maxime Chammas, Chef de projet, Artelys France

JOURNÉE COGÉNÉRATION animée par Patrick Canal, Délégué général du Club Cogénération ATEE



Table ronde

Témoignages des exploitants de la filière sur quatre segments d'activités : des craintes même à court terme

Statistiques et état des lieux de l'activité cogénération gaz dans les différents segments de puissance considérés. Problématiques rencontrées et attentes de la profession.

- Résidentiel et tertiaire : les micro et minicogénérations
 Michel Fruchart, Chef de projet Cogénération, Engie-Cofely
- Réseaux de chaleur Pascal Philippe, Responsable du département centrales énergétiques, Dalkia, Représentant la Fedene
- Serres maraîchères
 Erwan Le Pemp, Michel Le Hir, Carbogreen
- Industrie
 Raphaelle Imbault, Présidente de la Commission climat et efficacité énergétique de l'Uniden

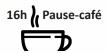








Table ronde

Témoignages des distributeurs de matériels : quelles offres restent à commercialiser sur la filière ?

Offres disponibles sur le marché, statistiques de déploiement et perspectives. Problématiques rencontrées par les distributeurs de matériels et attentes de la profession.

• L'offre moteurs à gaz :

Michel Susini, Directeur commercial, Clarke Energy France

Cyril Lejeune, Chef des ventes gaz et biogaz, Eneria

17h00

Éclairage sur la place du gaz et la complémentarité des réseaux dans le mix énergétique de 2030

La place des biométhane et méthane de synthèse dans le mix énergétique de 2030. Enjeux et perspectives.

Régis Contreau, Chef de produits, GRDF



17h30

Vers un nouveau métier que représente l'agrégation des capacités de production d'électricité, dont la cogénération

L'agrégation des petites capacités de production et le pilotage de l'offre et des services système. Enjeux et perspectives.

Jacques Arbeille, Manager, Enea Consulting

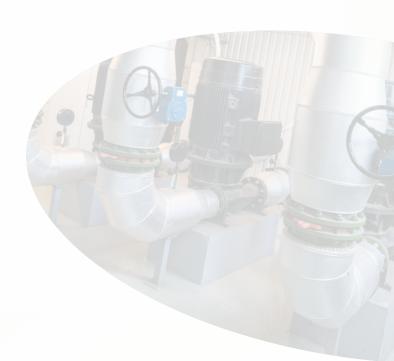
18h00

Synthèse de la journée

par Patrick Canal et Jacques Besnault

18h15

Clôture de la journée



Journée Cogénération - 5 avril 2018 - Paris 15e

INFORMATIONS PRATIQUES

Patricia COTTURA - ATEE 47 avenue Laplace - 94117 Arcueil cedex Tél. 01 46 56 35 41 - Fax. 01 49 85 06 27 p.cottura@atee.fr

LIEU DE RENDEZ-VOUS

UIC-P ESPACES CONGRÈS 16 rue Jean Rey PARIS 15è (Métro Bir Hakeim)

Accueil des participants à partir de 8h15

Inscription préalable obligatoire. Un plan d'accès et les modalités d'accueil seront adressés aux participants avec la confirmation d'inscription

Date limite d'inscription le 30 mars 2018

MODALITES D'INSCRIPTION

Le montant de l'inscription intègre les droits d'inscription, le déjeuner, pauses, et l'accès au téléchargement des présentations au format .pdf.

L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné du chèque règlement correspondant, libellé à l'ordre de l'ATEE.

A réception de votre règlement, nous vous adresserons une confirmation accompagnée des modalités d'accueil. La facture acquittée sera adressée à vos services comptables dans un délai de 30 jours.

Les administrations ou entreprises qui ne peuvent pas régler d'avance par chèque, ou uniquement sur présentation d'une facture, doivent obligatoirement joindre au bulletin d'inscription une lettre ou bon de commande dûment rempli et signé par l'autorité compétente.

Formulées par écrit, les annulations effectuées avant le 30 mars 2018 donneront lieu à un remboursement intégral. Au-delà, ou en cas d'absence le 5 avril 2018, la totalité de l'inscription sera due. Les remplacements sont acceptés, merci de nous prévenir par écrit.

Une attestation de participation vous sera délivrée sur demande.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner avec votre chèque de règlement, établi à l'ordre de ATEE à : ATEE - 47 avenue Laplace - 94117 ARCUEIL CEDEX

Nom, Prénom		
Société, organisme		
Adresse		
Code Postal	Ville	
Tél.	Fax	Email
N° Adhérent		
 Je m'inscris à la JOURNÉE COGÉNÉRATION du 5 avril 2018 Je suis membre de l'ATEE, je joins un chèque de 330 € HT + TVA à 20% soit 66 € = 396 € TTC Je ne suis pas membre de l'ATEE, je joins un chèque de 430 € + TVA à 20% soit 86 € = 516 € TTC 		
Date et signature,		
Adresse de facturation si différente		
Société, organisme		
Adresse		
Code Postal	Ville	